



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 29 septembre 2009

## Agenda

### Lundi 5 octobre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : **Christine MUSSELIN**, directeur du Centre de sociologie des organisations : « Les universités françaises d'Edgar Faure à nos jours ».

-17h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 3.

### Lundi 12 octobre

-15h : **Jean-Robert PITTE**, membre de l'Académie : « Notice sur la vie et les travaux de **Pierre George** » G<sup>de</sup> salle des séances.

### Lundi 19 octobre

-15h : **Philippe EVEN**, pneumologue, ancien doyen de l'Institut Necker : « *La médecine dans les universités et la recherche française aujourd'hui* », Grande salle des séances.

### Lundi 26 octobre

-15h : **Antoine PROST**, professeur émérite de la Sorbonne : « *Les universités françaises du 19<sup>e</sup> siècle à Edgar Faure* ».

### Lundi 2 novembre

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Pierre BOURGUIGNON**, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques : « *Les mathématiques et la physique théorique dans le système universitaire et scientifique français* ».

### Lundi 9 novembre

-15h : **Olivier BEAUD**, professeur à Paris-II : « *Les libertés universitaires* ».

## Séance du lundi 28 septembre

Après adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet, le président de l'Académie, **Jean-Claude Casanova** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Jean Tulard** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Michel Viot, préfacé par Mgr di Falco Léandri, *Le vrai et le faux – Comprendre la pensée de Benoît XVI* (Paris, éditions de l'Œuvre, 2009, 237 pages).

**François Terré** a fait hommage à l'Académie de la huitième édition de *L'Introduction générale au droit* (Paris, Dalloz, 2009, 656 pages) dont il est l'auteur ; de la dixième édition du précis de *Droit civil- Les obligations* (Paris, Dalloz, 2009, 1542 pages) dont il est coauteur avec Philippe Simmler et Yves Lequette ; du tome 52 des « Archives de philosophie du droit » intitulé *L'arbitrage* (Paris, Dalloz, 2009, 510 pages), contenant un article de lui ainsi qu'un autre de son confrère **Renaud Denoix de Saint-Marc**.

**Yvon Gattaz** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Marc Rousset *La nouvelle Europe – Paris-Berlin-Moscou* (Paris, éditions Godefroy de Bouillon, 2009, 538 pages), ainsi que l'ouvrage de Luc Marco *Histoire managériale du Bazar Bonne-Nouvelle – Galeries marchandes à Paris, 1835-1863* (Paris, éditions l'Harmattan, 2009, 334 pages).

**Thierry de Montbrial** a fait hommage à l'Académie de la vingt-septième édition du RAMSES, ouvrage publié sous sa direction par l'Ifri.



**Yves Michaud**, ancien professeur des universités, ancien directeur de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts à Paris (1989-1997), auteur dans le domaine de la philosophie d'ouvrages sur Hume, Locke, la violence, les biotechnologies, le mérite, ainsi que d'ouvrages sur l'art, l'esthétique et la critique d'art, a fait une communication sur « les beaux-arts et l'université française ».

Il a résumé son propos de la façon suivante : « Les beaux-arts occupent plusieurs places dans l'enseignement supérieur. Ils sont enseignés dans les écoles d'art qui sont en train de s'aligner sur le mode de fonctionnement universitaire pour cause d'harmonisation européenne des curriculums. Ils sont enseignés à l'université proprement dite dans les instituts d'histoire de l'art, d'arts plastiques, de cinéma et de communication (pour le cinéma et le théâtre), de philosophie (pour l'esthétique), de musicologie (pour la musique). Il ne faudrait pas oublier non plus les écoles d'architecture et de design. Ces approches sont rarement coordonnées et inégalement dynamiques. Elles correspondent en partie à l'histoire des institutions académiques, en partie à la disparité des demandes et des usages, en partie enfin à la confusion qui règne elle-même dans le champ des beaux-arts qui ont connu depuis l'âge moderne-moderniste des bouleversements importants. Ces changements sont eux-mêmes remis en question par les évolutions culturelles récentes. Les beaux-arts n'étant plus les beaux-arts, la situation est on ne peut plus floue et incertaine. Ce qui n'est pas un mal en soi, mais peut le devenir dans certaines conditions ».

Yves Michaud a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Bernard d'Espagnat, Alain Besançon, Jean-Robert Pitte, Pierre Bauchet, Jean Mesnard, Gérald Antoine, Marianne Bastid-Bruguère, Christian Poncelet, George-Henri Soutou, André Vacheron** et **Jean-Claude Casanova**.

## Ouvrages d'Académiciens

- **Mireille Delmas-Marty** : *Le crime contre l'humanité* (en coll. avec Emanuela Fronza, Isabelle Fouchard et Laurent Neyret) (PUF, *Que sais-je ?*, 128 pages). Présentation par l'éditeur : « En 1997, les juges du TPIY affirment, à l'appui de leur premier jugement de condamnation (Jugement Erdemovic, 1996) : "Les crimes contre l'humanité transcendent l'individu puisqu'en attaquant l'homme, est visée, est niée, l'Humanité. C'est l'identité de la victime, l'Humanité, qui marque la spécificité du crime contre l'humanité." Par cette formulation à la fois juridique (« crime », « victime ») et philosophique (« en attaquant l'homme, est visée, est niée, l'Humanité »), les juges entendaient marquer avec force la spécificité du crime contre l'humanité, notion qui avait déjà été inscrite dans le statut du Tribunal de Nuremberg, mais non exploitée juridiquement par la suite. L'expression même de "crime contre l'humanité" distingue ce crime de tous les autres. Il semble évident que sa première spécificité découle de son extrême gravité qui en fait, en toutes circonstances, un crime particulièrement inhumain. Mais tout crime, aussi inhumain soit-il, ne constitue un crime contre l'humanité qu'à condition de présenter, de surcroît, un caractère massif. Cet ouvrage propose de faire le point sur cette dénomination pénale, afin d'en explorer la richesse et d'en pointer aussi les ambiguïtés et les développements probables dans les années à venir ».
- **Renaud Denoix de Saint-Marc** : *Histoire de la Loi* (éditions Privat). Présentation par l'éditeur : « De l'Antiquité à nos jours, en passant par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Renaud Denoix de Saint Marc retrace toutes les grandes étapes qui ont contribué à forger notre système législatif. Cet ouvrage, destiné au grand public, aborde la loi à travers l'histoire et livre les clés nécessaires pour mieux comprendre ce système complexe ».

## Dans la presse

- **Chantal Delsol** : « Un monde de pirates », *Valeurs Actuelles*, 3 septembre 2009. « L'incapacité des souverainetés étatiques à tout surveiller, la mondialisation qui permet d'échapper à la multiplicité des lois, l'ubiquité des acteurs franchissant les espaces au moins sur la Toile, une série de facteurs concordants nous livrent un monde fluide et opaque, dans lequel tout devient à la fois possible et dangereux. [...] ce monde est celui du pirate, qu'il s'agisse du financier abrité dans son paradis fiscal, ou du hacker volant sans crainte les propriétés intellectuelles. Comme le terroriste, mais version *soft*, bouffonne et sympathique, le pirate n'a pas d'ennemi propre ni de victime désignée : il menace tout le monde, sans nationalité, comme le terroriste. Ce comportement est en passe de se respectabiliser : il existe un parti pirate qui a porté un député à Strasbourg ».
- **Thierry de Montbrial** : « Comment gouverner à 27 ? », *Libération*, vendredi 18 septembre. Sur ce même thème, Thierry de Montbrial a débattu, le samedi 19 septembre, avec le ministre Pierre Lellouche, dans le cadre du forum « 20 ans après la chute du Mur », organisé à Lyon par *Libération*. Le vendredi 18 septembre, il a été l'invité d'Hedwige Chevillon sur BFM Radio pour commenter la décision de Barack Obama de ne pas déployer le bouclier antimissile en Europe de l'Est. Le mardi 22 septembre, le *Monde* a publié une interview de Thierry de Montbrial sur « le bilan du G20 », thème également évoqué à l'invitation de *France Inter* dans la *Matinale* du jeudi 24 septembre.
- **Bertrand Collomb** : « Pittsburgh : craindre ou espérer », *Les Échos*, mercredi 16 septembre. Sur le même sujet, Bertrand Collomb a accordé, le jeudi 17 septembre, une interview à BFM Radio.
- Interview de **Rodolfo Sacco**, correspondant de l'Académie (section Législation, droit public et jurisprudence), dans *La Lettre de la Fondation pour le droit continental*. « À mon avis, la structure des droits continentaux inspire davantage de confiance [que celle du système anglo-américain], mais les Anglo-Américains, peut-être, dans l'application de leur droit, ont montré une efficacité toute spéciale qui donne une visibilité particulière à leur système à travers le monde. Sa qualité n'est pas aussi profonde, mais il fait preuve d'efficacité ».

## À noter

- Assises de la pensée stratégique : « Défense nationale et sécurité collective », le lundi 5 octobre à l'École Militaire. **François d'Orcival** présidera à 18 heures une table ronde sur « l'offre et la demande françaises en matière stratégique ».
- Colloque international « Droit, éthique et religion », les 8 et 9 octobre, à la Faculté de Droit de Rennes. **Chantal Delsol** présidera la matinée du vendredi 9 octobre au cours de laquelle sera étudiée « l'influence de la religion et de l'éthique dans la production et le contenu du droit positif ».
- Colloque national AJE, le jeudi 8 octobre à 15 heures, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. C'est sous la présidence de Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, et de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, et en présence de Claudie Haigneré, présidente de la Cité des sciences, d'Axel Kahn, président de l'université Paris-Descartes, et de Pascal Morand, directeur général ESCP-Europe, qu'**Yvon Gattaz** ouvrira le colloque national AJE, consacré cette année à « l'innovation pour l'emploi des jeunes ». Ce colloque fait suite à l'appel, largement diffusé par la presse, qu'Yvon Gattaz a adressé le 16 avril 2009 aux chefs d'entreprise en faveur de l'emploi des jeunes.

## En bref

- Du 6 au 10 septembre, **Marianne Bastid-Bruguère** était invitée à Chongqing au colloque *International relations in wartime Sino-Japanese War*, organisé par l'Académie des sciences sociales de Chine, l'Université du Sud-Ouest, la municipalité de Chongqing et l'Université de Harvard. Elle a présidé la séance d'ouverture et a présenté une communication sur le thème *French deluded quest for allies on the Far*